



## Il est temps de parler des terres agricoles !

La terre agricole est une ressource naturelle aussi fondamentale que l'eau et l'air. Elle devrait assurer notre souveraineté alimentaire, mais elle est aujourd'hui victime d'une flambée des prix qui limite son accès à un groupe d'acteurs de plus en plus restreint. Dommage, ou plutôt injuste ? Beaucoup de jeunes qui brûlent d'envie de s'engager dans ce rôle humble de nourrir leur concitoyens sont arrêtés dans leur projet, face à un obstacle que nous avons le pouvoir de lever, avec de la bonne volonté. Les pouvoirs publics détiennent les clés de nombreux éléments. Face à la population, ils sont chargés d'une responsabilité similaire à celle des parents face à leurs enfants. Sont-ils prêts à relever le défi ?

### *Quelques constats*

**Les prix des terres** continuent à augmenter depuis 30 ans – rien n'est mis en place pour encadrer cette envolée des prix. **La transmission des fermes.** Près de la moitié des agriculteurs ont plus de 50 ans et beaucoup d'entre eux estiment ne pas avoir de repreneurs – Aucun cadre de soutien à la transmission n'existe actuellement. **Le bail à ferme.** La loi sur le bail à ferme date de 1969. Depuis lors, notre société et le contexte agricole ont fortement évolué. Il est grand temps de retrouver un équilibre pour que des jeunes puissent accéder à la terre. **Nombre d'agriculteurs.** Selon le dernier recensement agricole (2012), 23.214 personnes travaillent comme agriculteurs en Wallonie, soit 1 % de la population active. En trente ans, nous avons perdu 65 % de nos agriculteurs. **Ne rien faire, c'est accepter qu'en 2019, il restera à peine 8000 agriculteurs en Wallonie.**

En 2009, le nombre de fermes de plus de 50 ha a dépassé le nombre de fermes de moins de 10 ha. Le nombre d'hectares par ferme continue à croître alors que le nombre d'exploitations disparaît de plus en plus vite. **Ne rien faire, c'est accepter qu'il n'y aura plus de fermes de moins de 10 ha en 2019 et que les grandes exploitations (plus de 50ha) représenteront 68 % des fermes wallonnes.** Ces 25 dernières années, en moyenne, 2.338 ha de terres agricoles par an changent d'affectation en Wallonie. **Ne rien faire, c'est accepter que la superficie agricole utile serait réduite de 11.690 ha d'ici 2019.**

Le thématique foncière agricole touche directement différents domaines: **l'emploi, l'environnement, la santé publique et la cohésion sociale.**

**Face à ces constats, quels sont les positions des partis politiques francophones majoritaires ?** Voir annexe et sur [www.terre-en-vue.be/actualite](http://www.terre-en-vue.be/actualite).

## Témoignages

### **Olivier Santerre (nom réel!) - agriculteur bio évincé par sa propre commune**

*“Je suis agriculteur à titre complémentaire depuis plus de 15 ans. Je pratique le maraîchage biologique sur une superficie de 2 ha en vendant exclusivement en circuit court. Je suis contraint de louer des terres à titre précaire à un prix cinq fois supérieur au barème légal. Comme la culture biologique exige une période de conversion de 3 ans avant d'obtenir le label, la précarité d'occupation est un vrai handicap pour celui qui pratique ce type d'agriculture. Le prix et la rareté des terres libres d'occupation pose un vrai problème pour les petites exploitations comme la mienne. Cette situation n'est malheureusement pas exclusivement la fatalité des marchés et de la spéculation...”*

*A Braine-l'Alleud, c'est la Commune elle-même qui rachète actuellement une parcelle de 80 ares que j'occupe. Elle va déboursier pour cela la somme de 350.000€ en exigeant mon départ immédiat alors que je reconnais y avoir une occupation précaire, qu'elle n'y a pas encore de projet précis et que la même parcelle est estimée à 156.000€ par un expert assermenté. Dans le même temps, la Commune annonce des distributions de légumes gratuits pour cet été... Quelqu'un peut-il m'expliquer ? Mon nom m'a-t-il prédestiné ?”*

### **Joseph Renaud – agriculteur bio évincé par le ministère de la Défense**

*“J'ai commencé en 1973 par acheter une vache pour nourrir sainement ma famille. En 86, j'ai acheté 15 vaches montbelliardes et 5 ans plus tard, j'ai eu la chance de pouvoir louer une partie du camp militaire de Marche-en-Famenne pour stabiliser mon projet. J'ai pu vivre plus aisément des produits de la ferme, que j'ai toujours essayé de diversifier pour la garder à taille humaine. Je ne voulais pas devenir esclave de l'agriculture.*

*J'ai reçu un coup de fouet en 2010: le ministère de la Défense a été restructuré et ils ont voulu louer “au plus offrant”, sans respecter les barèmes légaux. On a dû chacun apporter une enveloppe fermée avec le loyer qu'on était prêt à payer. Je n'ai pas mis un montant suffisant et en 6 jours, j'ai perdu l'accès à 50 ha de terres, situées juste derrière la ferme. J'ai dû revendre mon troupeau et mon quota laitier. J'ai dû me mettre à la pension et mon fils Fabian n'a pas pu reprendre la ferme.*

*Aujourd'hui, j'ai eu une opportunité d'acquérir une prairie de 10ha. Terre-en-vue et le groupe local de coopérateurs nous soutiennent dans l'acquisition. Nous voulons continuer une ferme à taille humaine en bio, et apprendre aux gens à acheter leurs produits dans les fermes, pour éviter qu'ils ne fassent des milliers de kilomètres avant d'arriver dans nos assiettes. La terre ne nous appartient pas, on s'en sert pour vivre, mais pensons aux suivants !”*